



Difficile de faire face au désordre

Page 4

La gestion sera attribuée à des groupements de jeunes entreprises

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3666 - Ven. 11 - Sam. 12 septembre 2015 - Prix : 10 DA

Bouteflika nomme un nouveau patron de la Gendarmerie nationale

Nouba Menad remplace Ahmed Boustila

Page 24



Loi de finances 2016 et gestion de la crise

Le gouvernement passe à la vitesse supérieure

Page 3

Prédire l'avenir avec les œillères du présent

Par Mohamed Habili

Il n'y a pas si longtemps, alors que cela semble remonter à des années, il était si peu question de baisse du prix du pétrole dans le court, ou même d'ailleurs le moyen terme que bien des experts n'excluaient pas qu'il atteigne bientôt les 200 dollars. Encore faut-il se rappeler que lorsqu'ils faisaient cette prédiction, le baril était à son plus haut, pour ainsi dire contre toute raison, compte tenu de la crise économique mondiale vieille déjà de plusieurs années. Il est vrai que pour eux celle-ci était déjà jugulée, sinon complètement du moins quant à l'essentiel. Autre erreur, plus importante encore que la première, mais en droit fil de leur cécité tout au long de la période où la plus importante crise depuis celle de 1929 se préparait à éclater au grand jour, ce qu'elle a fini par faire en septembre 2008. Mais les exemples où le courant dominant en économie s'est complètement trompé dans ses anticipations ne se comptent pas tant ils sont nombreux. N'empêche, il est toujours là, à faire comme s'il avait toujours vu juste au contraire, ou presque ; à pontifier, à prédire l'avenir avec la même erreur fondamentale consistant à considérer celui-ci avec les œillères du présent.

Suite en page 3

Education nationale

Benghebrit veut recadrer les missions des inspecteurs



Ph > D. R.

«Votre mission ne se limite pas à l'inspection et au contrôle. Vous avez un rôle important à jouer dans la formation des enseignants et du personnel de l'Education nationale et vous devez participer aux travaux de recherche, chacun dans son domaine d'intervention (pédagogie, administration et finances)», a déclaré la ministre à l'adresse des inspecteurs. Lire page 2

Le président du Sénat français à Alger

Coopération parlementaire et économique au centre de la visite

Page 3

Festival international de musique symphonique

L'Orchestre symphonique national ouvre le bal

Page 13

Education nationale

Benghebrit veut recadrer les missions des inspecteurs

■ «*Votre mission ne se limite pas à l'inspection et au contrôle. Vous avez un rôle important à jouer dans la formation des enseignants et du personnel de l'Éducation nationale et vous devez participer aux travaux de recherche, chacun dans son domaine d'intervention (pédagogie, administration et finances)*», a déclaré la ministre à l'adresse des inspecteurs.

Par Meriem Benchaouia

La ministre de l'Éducation nationale veut réhabiliter les missions des inspecteurs de l'Éducation nationale, afin de préserver l'intérêt de l'élève. Dans ce sens, Nouria Benghebrit, a insisté jeudi à Oran sur le rôle des inspecteurs dans l'encadrement, l'accompagnement et l'évaluation des performances des enseignants et celui des chefs d'établissement dans la professionnalisation de la gestion, car, selon elle, la réussite du processus d'enseignement «*dépend grandement des missions et de la mobilisation des inspecteurs, avec une vigilance à toute épreuve*». Tout en rappelant que les inspecteurs de l'éducation jouent un rôle primordial dans l'amélioration des pratiques pédagogiques et administratives, la ministre leur a adressé un message : «*Nous avons besoin de votre soutien pour mettre en place une école de qualité avec trois mots-clés, à savoir initier, élargir et renforcer, ceci pour mettre en œuvre la feuille de route du ministère de l'Éducation nationale*». «*Votre mission ne se limite pas à l'inspection et au contrôle. Vous avez un rôle important à jouer dans la formation des enseignants et du personnel de l'Éducation nationale et vous devez participer aux travaux de*



Ph/D. R.

recherche, chacun dans son domaine d'intervention (pédagogie, administration et finances)», a-t-elle déclaré. Par ailleurs, à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, la ministre a procédé à l'installation du premier «*Collège inspectoral*» du secteur. Ayant pour objectif de fédérer les énergies, cette structu-

re de l'Éducation nationale sera installée progressivement dans toutes les wilayas du pays, a annoncé la ministre lors d'une réunion au lycée Hamou-Boutlelis avec le corps des inspecteurs de l'éducation des différentes catégories (pédagogie et administration) de la wilaya, en présence du wali d'Oran, des autorités locales et

des cadres du ministère. La ministre a, d'autre part, exhorté les inspecteurs à ne pas hésiter à prendre l'initiative dans leurs domaines respectifs d'intervention et à une gestion adaptée du temps scolaire, afin d'arriver à réaliser une année scolaire de 32 semaines effectives d'enseignement, ainsi que d'autres volets de

leur mission. De son côté, l'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale, Messuquem Nedjadi a expliqué que le collège inspectoral, qui comprend dix membres, constitue «*une passerelle entre les inspecteurs et la direction de l'éducation et ministère de tutelle*» est également une force de proposition et un interlocuteur de choix avec tous les intervenants de l'Éducation nationale. «*Généralement, les inspecteurs sont dispersés, éparpillés et il existe même des conflits entre différentes catégories d'inspecteurs, notamment entre ceux de la pédagogie et ceux de l'administration. Le collège doit réunir tous les inspecteurs, sans distinction et se réunir périodiquement*», a-t-il déclaré soulignant que la mission du conseil est de décrire et d'analyser la situation du secteur dans une wilaya. Il participe également à l'élaboration des projets éducatifs. Doté d'un programme, le conseil rédige des rapports sur la situation qui prévaut dans le secteur, a-t-il ajouté indiquant que cette initiative entre dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et des mesures prises par le ministère. «*C'est un levier de la mise en œuvre de la politique de l'Éducation nationale*».

M. B.

Investissement dans le secteur du Tourisme

Ghoul évoque un millier de projets

L'Algérie mise sur le secteur du tourisme pour préparer l'après-pétrole. Un millier de projets touristiques de dimension internationale sont actuellement en phase d'approbation par les autorités en charge du secteur. Les mesures incitatives prises par les pouvoirs publics dans le secteur du Tourisme, générateur d'emplois et de richesse, semblent être à l'origine d'un intérêt croissant pour l'investissement dans ce secteur. C'est du moins ce que révèle les chiffres communiqués, hier, par le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Ghoul a précisé que son secteur comptait réaliser «*un millier de projets d'investissement prévoyant quelque 120 000 nouveaux lits qui s'ajouteront aux 105 000 déjà disponibles*». Ces grands projets visent à «*combler les lacunes et insuffisances et remédier aux dysfonctionnements constatés*».

Il a souligné que son département s'attailait à réaliser 500 000 lits à moyen terme à la faveur de ces programmes qui créeront 50 000 emplois, a-t-il dit.

Amar Ghoul a rappelé les facilités accordées par l'Etat pour encourager l'investissement dans ce secteur, notamment les facilités bancaires et la mise à disposition du foncier, soulignant l'exis-

tence d'un partenariat avec plusieurs Etats européens, arabes et asiatiques pour l'investissement. L'objectif, explique le ministre est de promouvoir le tourisme algérien et participer à augmenter les ressources financières du pays, hors hydrocarbures. «*Notre objectif est de construire la destination Algérie, sur le long terme avec comme cible, en premier lieu, les touristes nationaux*», a-t-il expliqué.

L'encouragement de l'investissement dans le secteur du Tourisme entre dans le cadre de la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures, en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du plan du gouvernement, a affirmé le ministre.

Rappelant que le gouvernement a également décidé dans le cadre de la loi de finances complémentaire, d'encourager la modernisation des infrastructures hôtelières existantes, avec bonification des taux d'intérêts bancaires de 3% pour le Nord et de 4,5% pour le Sud. En outre, l'acquisition d'équipements et d'ameublements hôteliers non produits localement, bénéficiera d'un faible taux de droit de douane.

Le ministre du Tourisme a, par ailleurs, évoqué les initiatives entreprises par son département pour encourager l'artisanat, notamment l'octroi d'avantages aux hôtels et autres espaces touristiques qui promeuvent les produits artisanaux et le



Ph/D. R.

soutien aux artisans en termes de formation et de financement. A une question de la députée Djamilia Aba du parti du Front de libération nationale (FLN) sur la participation des agences de voyages en activité dans le Sud du pays aux expositions internationales, M. Ghoul a fait savoir que cette participation «*est soumi-*

se à un cahier des charges». Cette participation est un maillon de la chaîne de promotion du patrimoine touristique algérien, a estimé le ministre, rappelant la participation de 18 agences de tourisme de la région du Tassili à différentes manifestations touristiques internationales.

Louiza Ait Ramdane

Loi de finances 2016 et gestion de la crise

Le gouvernement passe à la vitesse supérieure

■ Le débat autour du projet de la loi de finances 2016, examiné en Conseil de gouvernement mercredi dernier, s'annonce déjà houleux. Un texte qui s'inscrit dans la gestion de la crise économique provoquée par la chute des prix du pétrole.

Par Nacera Chennafi

Après la cérémonie d'ouverture, le 2 septembre, l'APN a repris ses activités avec une plénière consacrée aux questions orales jeudi dernier et les députés sont attendus demain. C'est ce qui a été décidé lors d'une réunion du bureau de l'APN, tenue lundi dernier. «L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra dimanche et mercredi deux séances plénières consacrées respectivement à la présentation et au débat de deux projets de loi portant code du commerce et loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique», a indiqué un communiqué de l'Assemblée qui a programmé aussi l'adoption des deux projets de loi. Il s'agit du projet de loi portant loi de finances complémentaire (LFC) 2015, qui est déjà en application, ainsi que l'ordonnance 15-02 amendant et complétant l'ordonnance 66-155 portant code de procédure pénale.

Cependant, le projet de loi le plus attendu est celui de la loi de finances 2016 qui sera programmé, au plus tard, le mois d'octobre, vu qu'il faut attendre sa validation en Conseil des ministres. Un texte très important car il contient les nouvelles mesures du gouvernement pour la gestion de la crise économique actuelle marquée par la poursuite de la chute des prix du pétrole et une nouvelle baisse des réserves de change. Le gouvernement, qui évite de parler d'austérité, est appelé à serrer la ceinture dans la gestion des dépenses mais aussi chercher d'autres ressources à travers de nouvelles mesures fiscales. Ce projet de loi qui répartira les dépenses de l'Etat pour les diffé-



rents ministères peut être qualifié de budget de crise, car après la nouvelle chute des réserves de change il est attendu que le gouvernement opte pour de nouvelles mesures dans le cadre de sa politique portant «rationalisation des dépenses publiques» et «relance de l'économie nationale».

En attendant la réunion avec les économistes via le Conseil national économique et social, le 20 septembre, qui fournira des conseils au gouvernement, l'avant-projet de la loi de finances 2016 apporte quelques propositions de solutions à l'Etat. Selon TSA qui a rapporté jeudi dernier les principales mesures contenues dans l'avant-projet de la loi des finances 2016, il s'agit d'une série de mesures pour réduire les dépenses et augmenter les recettes fiscales de l'Etat en plus d'une orientation de la stratégie économique. La même source rapporte que le budget global de l'Etat «est revu à la baisse». A ce

propos, il est indiqué un «recul de 9,86 % des dépenses, essentiellement de par la réduction du budget d'équipement (investissements publics) de l'Etat». Pour rappel, une précédente instruction du Premier ministre a fait état de la décision de geler quelques projets, notamment ceux lancés. Le budget de fonctionnement est aussi réduit de 3,32%. D'autre part, des mesures fiscales sont proposées pour la recherche de nouvelles ressources pour les caisses de l'Etat. A ce propos, il est rapporté que «les prix des principaux produits énergétiques coûteront plus cher à partir de 2016. En cause, une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)». La consommation de l'électricité est aussi concernée puisque «toute consommation au-delà de 125 kWh se verra appliquer un taux de TVA de 17%». Une hausse des prix touchera également les carburants, en particulier le gasoil (diesel). «En plus d'un taux de taxe sur les produits pétroliers

(TPP) majoré, appliqué à tous les carburants, le diesel pourrait faire l'objet d'une hausse de la TVA de 7% à 17%», rapporte la même source. D'autres propositions de mesures sont contenues dans ce texte, dont l'autorisation des financements extérieurs, le traitement de la question de la préemption à travers la Bourse d'Alger, une augmentation des taxes sur les importations (TIC) et certains véhicules, notamment de luxe. Enfin, l'avant-projet de la loi de finances 2016 propose une hausse générale des tarifs de la vignette automobile et l'instauration d'une nouvelle taxe sur les véhicules diesel. Si ses mesures sont maintenues par le Conseil des ministres, un débat houleux est attendu au Parlement et l'opposition aura son mot à dire malgré la majorité parlementaire assurée par les partis du pouvoir.

N. C.

Le président du Sénat français à Alger

Coopération parlementaire et économique au centre de la visite

Le président du Sénat français, Gérard Larcher, a plaidé, hier à Alger, pour une «véritable» coopération parlementaire entre le Conseil de la nation et le Sénat français, à même de «rattraper le retard» que connaît la relation entre les deux institutions. Lors d'une conférence de presse animée à la fin de sa visite en Algérie, M. Larcher a souligné que l'accord signé entre le Conseil de la nation et le Sénat français, qui prend en compte les différences de mode de fonctionnement des deux institutions, est à même de renforcer leurs relations. En vertu de cet accord, un programme va être établi pour des «échanges de fond» entre les commissions parlementaires des deux institutions, a précisé M. Larcher.

«Nous quittons l'Algérie avec le sentiment que la relation entre les deux pays est différente et particulièrement forte, notamment au plan humain», a-t-il dit, rappelant que sa visite était la première d'un président du Sénat français en Algérie depuis 16 ans. Il a également indiqué avoir invité le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour une visite en France. Par ailleurs, M. Larcher a rappelé les questions qu'il avait abordées avec les responsables algériens lors de sa visite de quatre jours. Au volet coopération bilatérale, il a été question des relations économiques, et les deux parties ont examiné les moyens à rendre «plus fluide les règles régissant les investissements, à même de conforter le

redéploiement de l'économie que l'Algérie a engagé», a-t-il dit. Affirmant que «les entreprises françaises s'engagent en Algérie dans un esprit de partenariat», M. Larcher a relevé que des chefs d'entreprises français lui ont exprimé «clairement» leur «volonté de poursuivre et d'amplifier leur investissements en Algérie». Outre M. Bensalah, M. Larcher s'était entretenu lors de sa visite en Algérie en compagnie d'une importante délégation, avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohammed Larbi Ould Khelifa, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et des membres du gouvernement. Il avait également été reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le prési-

dent du Sénat français a souligné avoir abordé avec le Président Bouteflika «longue-ment» des sujets internationaux, dans lesquels il avait «constaté que les analyses étaient constantes et profondes, avec notamment des messages, sur le Mali et la Syrie». Il a également souligné que le chef de l'Etat avait insisté sur l'importance d'aborder certaines questions avec «sagesse», «considérant qu'il ne suffisait pas de bombarder pour trouver une solution». «Je l'ai trouvé attentif, connaissant mon parcours et mes débuts politiques», a-t-il dit. Interrogé sur le Sahara occidental, M. Larcher a souligné qu'il s'agit d'un «sujet très important à traiter dans le cadre de l'ONU».

Rachid F./APS

LA QUESTION DU JOUR

Prédire l'avenir avec les œillères du présent

Suite de la page une

Maintenant qu'ils voient que le baril de pétrole décidément ne parvient pas à redresser son cours, et que de plus il ne se présente aucun signe d'une reprise mondiale prochaine, contrairement d'ailleurs à ce qu'ils en disaient précédemment, ils estiment ne pas pouvoir se tromper cette fois-ci s'ils prédisent la poursuite de la baisse du baril. Mais ils se gardent bien de préciser jusqu'où cette baisse peut aller, avant que le prix ne reparte nécessairement à la hausse. On savait que l'économie n'est pas une science exacte. Tout un chacun peut aujourd'hui voir qu'en fait c'est au titre même de science qu'elle n'a pas droit. La simple prudence commande donc de toujours se méfier des conclusions de ces faux savants. En vérité, il ne peut y avoir de science que dans des domaines où l'action humaine n'a pas cours. Là où les hommes ont des intérêts en jeu, la seule approche ayant des chances d'y voir plus ou moins clair, ce n'est pas l'économie tout court, mais l'économie politique. Des décennies de néolibéralisme triomphant, ce qui au demeurant n'est plus le cas, ont formaté à ce point la plupart des économistes qu'ils en sont aujourd'hui comme décebrés. Heureusement qu'il y en a qui ont échappé au lavage de cerveau, grâce notamment à leur indépendance d'esprit. Mais ils sont rares. Ils le sont encore davantage dans un pays intellectuellement dépendant comme le nôtre. L'Algérie est politiquement indépendante. Elle l'est aussi économiquement, encore que ce soit dans une moindre mesure. Mais intellectuellement, c'est toujours un pays soumis. L'indépendance intellectuelle reste à reconquérir. Ou ce qui revient au même : à construire. Pour savoir jusqu'où le prix du baril peut tomber, il faut savoir à combien revient le baril le plus coûteux - forcément de schiste. Si c'est à une quarantaine de dollars, toute production nécessitant un coût plus élevé est condamnée à s'arrêter, du moment qu'elle ne réalise pas de profit, ce qui est l'objet même du capitalisme. Si c'est à moins, alors évidemment le baril va encore baisser. A une condition toutefois, que le ralentissement économique mondial se poursuive, ce qui d'ailleurs semble pour l'heure l'hypothèse la plus forte. Dans tous les cas de figure, il ne peut y avoir un excès de l'offre pendant longtemps, du fait justement que les quantités produites ne l'ont pas été dans les mêmes conditions de rentabilité. En revanche, il peut y avoir demande décroissante du fait de la crise économique, qui a quitté la partie du monde qui l'avait produite pour toucher maintenant à des pays qui n'étaient pour rien dans son apparition ont pu jusque-là la tenir en respect. Au point de sembler en être immunisée. On voit maintenant ce qu'il en est en réalité.

M. H.

Les marchés à bestiaux s'installent dans les villes

Difficile de faire face au désordre

■ La vente des moutons de l'Aïd est souvent synonyme d'incivisme et d'odeurs désagréables. Pour faire face à ce rendez-vous annuel de désordre, le ministre de l'Agriculture compte organiser des marchés de bétail respectant les normes d'hygiène. Une directive que Ferroukhi a rendue publique jeudi à l'APN.

Par Mohamed Mabkhout

Les points de vente des moutons se démultiplient à quelques jours de la fête religieuse de l'Aïd El Adha, assistant ainsi à quelques marchés aux bestiaux illégaux qui poussent comme des champignons. Dans les parkings, les places publiques, ou même les cages d'escaliers, défiant ainsi les autorités malgré la loi qui interdit cette vente sans norme. Une activité qui naît à cette occasion religieuse engendrant la pagaille et l'incivisme de certains citoyens.

Cette fois, et pour contre-attaquer cette conquête d'espaces publics qui se transforme en lieux de vente symbole de la fête, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué, jeudi à Alger, que son département ministériel œuvrait, en coordination avec les ministères du Commerce et de l'Intérieur et des Collectivités locales, pour l'organisation des marchés de bétail en prévision de l'Aïd El Adha.

Une déclaration faite chaque année à cette période, alors que le même scénario se répète. Ecuries sur des voies publiques et les moutons se substituent aux humains dans des places dédiées au répit.

Une situation déplorable qui s'ajoute au navrant état de nos villes, en dehors même des



fêtes religieuses. «Le ministre de l'Agriculture œuvre en coordination avec les ministères du Commerce et de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la détermination de nouveaux points de vente de bétail, notamment dans les régions nord qui enregistrent une forte concentration des bêtes du sacrifice», a fait savoir Ferroukhi qui s'exprimait devant la presse, en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Cette fois, il paraît que

cette coordination a pour but de changer l'image célèbre des points de vente choisis arbitrairement, à l'exemple du quartier de Bab El Oued, déjà noyé dans l'anarchie des marchés illégaux et l'absence totale d'hygiène, s'ajoute, comme à chaque Aïd El Adha, la vente des moutons. «Vous savez déjà que ce quartier est de réputation populaire, ici la vie est grise à l'image de la crasse des ordures, et durant l'Aïd El Kébir, c'est la cerise sur le gâteau, l'odeur des déchets ménagers conjuguée à celle des

moutons, c'est inexprimable», nous a déclaré Azzedine, habitant du quartier susmentionné. La décision émanant du ministère de l'Agriculture pour former une coordination multisectorielle avec le Commerce et les Collectivités locales pour faire face à ce désordre, portera-t-elle ses fruits cette fois ? A ce sujet, il faut savoir que ce n'est pas encore le grand rush, mais avec l'approche de la fête les signes deviennent plus visibles.

M. M.

Cités AADL

La gestion sera attribuée à des groupements de jeunes entreprises

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi à Alger, la création dès octobre prochain de groupements composés de PME créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, en vue d'assurer la gestion des cités de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL). Intervenant lors d'une réunion avec les représentants de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) consacrée à l'examen des modalités à même d'associer les PME dans la maintenance et la gestion des cités AADL, le ministre a indiqué que les «contrats avec ces groupements seront signés à partir de la semaine prochaine et entreront en vigueur à compter d'octobre». Ont pris part à cette réunion, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité nationale, Mohamed El Ghazi, le directeur

général de l'AADL, Tarek Belaribi, le directeur général de l'Ansej, Mourad Zemali, ainsi que de jeunes responsables de PME spécialisés dans l'hygiène et la maintenance des infrastructures ayant bénéficié d'avantages dans le cadre de l'Ansej. M. Tebboune a précisé que «ces groupements seront composés de jeunes entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Ansej et du Fonds national d'assurance chômage (Fnac). Ils prendront en charge progressivement la gestion des cités AADL qui souffrent de problèmes d'hygiène, d'éclairage et de pannes d'ascenseurs que la société chargée de la gestion des cités AADL-Gest-Immo- n'a pu résoudre». «Chaque groupement comptera quatre PME spécialisées en hygiène des immeubles et prise en charge des espaces verts, éclairage public, entretien des ascenseurs et sécurité des cités», a-t-il ajouté, affirmant

qu'un cahier des charges avait déjà été élaboré par l'AADL et serait signé par les jeunes responsables de ces PME avant l'entrée en vigueur de leur mission. M. Tebboune a affirmé que cette opération visait l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers AADL et la création de postes d'emploi au profit des jeunes, insistant sur la nécessité de «donner un nouveau souffle à ces cités pour passer de l'étape de construction à l'étape de maintenance et d'embellissement». Cette opération concernera, dans une première étape, les cités AADL 2001-2002 d'Alger. Elle sera élargie ensuite au niveau national grâce aux groupements créés par les jeunes dans les wilayas concernées par le programme AADL et ayant bénéficié de formation à l'étranger dans la gestion des cités, a précisé le ministre, affirmant que son département adoptera la même méthode avec

les cités qui seront réceptionnées dans le cadre du programme AADL 2013. Par ailleurs, le ministre du travail s'est voulu rassurant quant aux résultats de cette opération, soulignant que «les jeunes investisseurs et les responsables des PME obtiendront toutes les facilités et les moyens possibles pour un accompagnement dans leur mission et son succès au bénéfice des citoyens». Le ministre a appelé les jeunes à investir dans cette opération qui permettra la création de nouveaux postes d'emploi pour les PME et pour les jeunes habitants de ces cités. Par ailleurs, les responsables des PME spécialisées dans l'hygiène et la maintenance ont salué cette initiative affirmant qu'elle «permettra l'élargissement de leurs activités et la création de nouveaux postes d'emploi qui garantiront la pérennité et la rentabilisation de leurs entreprises».

Faten D.

«Le gouvernement n'a pas abandonné le programme de logements»
Tebboune rassure les Algériens établis à l'étranger

ABDELMADJID Tebboune, ministre de l'Habitat, a affirmé lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale que le gouvernement n'a pas abandonné le programme de logements destiné à la communauté algérienne établie à l'étranger.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a avoué que le dossier compliqué du programme de logements destiné à la communauté algérienne établie à l'étranger pose des difficultés de financement et de disponibilité d'assiettes foncières. Il a déclaré que le président de la République n'a pas promis de réserver des quotas à la communauté algérienne établie à l'étranger qui devront, rappelons-le, payer la valeur du logement à travers un crédit bancaire en devises étrangères selon des conditions commerciales définies par les commissions spécialisées. «J'aimerais clarifier certaines choses : le président de la République n'a pas promis de réserver des quotas aux Algériens établis à l'étranger, sauf que lors de la dernière campagne présidentielle il y avait des déclarations sur l'initiative faite par le gouvernement».

«L'initiative est toujours valable, mais pose beaucoup de problèmes», a-t-il avoué en répondant à une question orale. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, le ministre de l'Habitat a rappelé qu'une commission ministérielle qui comptait 17 représentants de ministères et de banques avait été installée en 2013 dans le but de trouver une formule convenant à la communauté algérienne établie à l'étranger. Il a rappelé que cette commission ministérielle s'est déjà réunie pour étudier ce dossier et trouver des modalités d'application de ce programme qui a reçu environ 500 000 demandes de la communauté établie en France seulement, soit presque l'équivalent du nombre de souscripteurs au programme AADL à l'intérieur du pays. «Or, cela pose un problème de classification, de financement et de manque d'assiettes foncières», a-t-il dit. M. Tebboune a fait savoir que la réunion de la commission chargée de trouver une formule de logements aux Algériens résidant à l'étranger, qui s'est réunie en mars 2014, a abouti à la nécessité de payer le prix du logement en devises et non pas en dinar, alors que seules les personnes immatriculées aux consulats généraux d'Algérie peuvent souscrire à ces logements. Le ministre a conclu que l'initiative va venir, mais l'actuel programme de logements destinés aux souscripteurs locaux est énorme.

Thininene Khouchi

Pétroliers de Sonatrach

Khebrî dément le recrutement d'équipages étrangers

■ Le ministre de l'Energie, Salah Khebrî, a affirmé, jeudi à Alger, que la gestion de la majorité des pétroliers notamment ceux appartenant à la compagnie nationale de transport maritime des hydrocarbures et des produits chimiques relevant du Groupe Sonatrach (HYPROC) était assurée par des équipages algériens.

Par Salim H.

Khebrî qui répondait à une question d'un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), a démenti le recrutement d'équipages étrangers au détriment des membres d'équipages algériens qui percevraient de bas salaires, affirmant que la majorité des pétroliers appartenant à Hyproc étaient gérés par des équipages algériens. Il a précisé, à cet effet, que les équipages algériens relevant de cette compagnie comptaient 1 100 employés activant à bord de 17 pétroliers, à l'exception d'un seul pétrolier cogéré par cette compagnie et un opérateur norvégien, soulignant que d'autres pétroliers appartenant à Sonatrach étaient des sociétés par actions (SPA) et, de ce fait, pas gérées par Hyproc. Les équipages relevant d'Hyproc percevaient des salaires conformes à ceux fixés par la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui a fixé le salaire minimal pour un capitaine à 6 000 dollars/mois, tandis que le salaire d'un capitaine d'un pétrolier appartenant à



Salah Khebrî, ministre de l'Energie

Hproc est de 6 500 dollars/mois. Les membres des équipages de pétroliers algériens bénéficient d'un mois de congé pour chaque mois de travail, tandis que la durée du congé des travailleurs des autres compagnies étrangères à l'instar de celles du Golfe ne dépasse pas 15 jours, outre la protection et la sécurité sociale, a-t-il précisé, soulignant que «même si les autres compagnies accordent des salaires élevés, elles n'assurent pas toutefois la protection sociale et le système de retraite pour leurs équipages». A une autre question sur le programme des

énergies renouvelables, adopté en 2011 par le gouvernement et actualisé en mai dernier, le ministre a rappelé les objectifs, les avantages et les étapes de réalisation de ce programme. Le programme national de développement des énergies renouvelables reposant essentiellement sur l'énergie solaire vise la production de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, ce qui permettra d'augmenter la part de l'électricité générée par des sources renouvelables, tous types confondus, à plus de 27% de la production nationale. Le secteur ambitionne de produire, en

début 2016, 400 mégawatts d'électricité grâce à l'énergie solaire, avant d'atteindre progressivement les 5 000 mégawatts en 2020 et 17 000 mégawatts en 2030. Cette production permettra de répondre aux besoins croissants du marché national en électricité et de créer près de 120 000 emplois directs et indirects, a soutenu M. Khebrî. Le secteur de l'énergie vise à réaliser le programme des énergies renouvelables, en réduisant le coût élevé de leur exploitation, après l'acquisition de l'expérience dans ce domaine, la mobilisation des universités et des centres de recherches et la fabrication de panneaux solaires et d'appareils utilisés localement, a-t-il souligné. Le ministre a appelé les investisseurs à s'intéresser à la fabrication des appareils et des panneaux utilisés dans le domaine de l'énergie, pour générer l'énergie électrique à partir d'une énergie propre à coût qui équivalait ou qui est approximatif de celui de l'électricité générée par le gaz. La mise en œuvre de ce programme sera accompagnée par des mesures incitatives fiscales et un plan de rationalisation et de consommation de l'énergie visant à pro-

mouvoir l'éclairage rationnel au niveau des ménages et la réalisation de bâtiments à haute efficacité énergétique.

S. H.

Loi de finances complémentaire 2015 Encourager la production nationale

LES PARTICIPANTS à une journée d'information sur la loi de finances complémentaire 2015 ont affirmé, jeudi à Mostaganem, que cette loi favorise l'encouragement de la production nationale pour une économie diversifiée et compétitive. La directrice de wilaya des Impôts, Hassina Mettouki, a indiqué, dans ce sens, que cette loi de finances comporte des mesures facilitant la création d'entreprises et l'accès au foncier industriel à travers le guichet unique au niveau local qui remplacera le Comité d'assistance, de localisation, de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref). Cette loi prévoit une amende à l'encontre des bénéficiaires de terrains à usage industriel non exploités après trois années de son octroi, a-t-on ajouté. Des responsables d'agences bancaires ont signalé que des bureaux seront réservés à l'accueil pour faire connaître aux personnes intéressées la nouvelle disposition portant sur la conformité fiscale volontaire en matière de dépôt d'argent auprès des banques, soulignant que des cadres sont désignés pour effectuer des sorties de sensibilisation pour attirer les hommes d'affaires et investisseurs à transférer leur argent du marché informel vers les banques et pouvoir activer en toute légalité. Le directeur de wilaya des Domaines, Abderrahmane Beladghem, a fait savoir, pour sa part, que la loi de finances complémentaire 2015 a supprimé le Calpiref et a chargé la direction de l'industrie et des mines d'effectuer une étude technique de tout projet d'investissement pour le proposer à la wilaya pour approbation. Une fois avalidé, le dossier est transféré à la direction des Domaines pour établir un acte de concession, a-t-on expliqué. Initiée par la chambre de commerce et d'industrie (Dahra), cette rencontre a regroupé des opérateurs économiques locaux, des présidents d'APC et des cadres du secteur des impôts.

R. E.

Douanes

La direction lancera un programme de réformes et de modernisation

L'administration douanière s'est engagée dans la mise en œuvre de chantiers «urgents» dans le cadre d'un programme de réforme et de modernisation, permettant l'ouverture sur le monde économique et sa participation à la promotion de la production nationale, a annoncé jeudi son directeur général Kaddour Bentahar. «Nous allons présenter au gouvernement, d'ici à la fin décembre-début janvier, un programme de réforme et de modernisation articulé autour de six points essentiels», a-t-il précisé lors d'une rencontre avec les organisations patronales tenue au siège de la DGD (direction générale des Douanes). Mais «nous n'allons pas attendre cette date, nous avons déjà engagé des chantiers urgents pour s'ouvrir sur les entreprises économiques, qui seront mis en œuvre dans dix jours au plus tard», a-t-il avancé. Ainsi, les directeurs régionaux des Douanes, présents à la rencontre, avaient été instruits de commencer à s'informer de très près sur le réseau d'entreprises activant dans leur territoire de compétence, sur les activités économiques, discuter avec les opérateurs économiques. Cette démarche permettra au DR d'élaborer une fiche technique détaillée sur les activités économiques de sa wilaya, l'ensemble de ces fiches constituera par la suite une sorte de banque de données pour la douane, a-t-il expliqué. L'objectif escompté de ces actions ainsi que du prochain programme de réforme est de hisser cette administration à une «douane de l'intelligence économique, qui accorde de l'importance au management, à l'information économique et à la sécurité économique», selon lui. Cette

«ambition mesurée» de l'administration douanière, dans un contexte de situation financière nationale moins confortable que les années précédentes, sera concrétisée grâce à une concertation et un partage de points de vue avec les acteurs économiques eux-mêmes. «La situation économique de l'Algérie interpelle les douanes à changer de comportements et de procédures, notre ambition d'accompagner l'économie nationale est très forte, c'est une ambition mesurée mais aidez-nous à la concrétiser», a lâché M. Bentahar devant un parterre d'hommes d'affaires.

Opérateurs économiques : 199 agréments à ce jour

A titre d'exemple, pour bénéficier d'un traitement assoupli, les opérateurs économiques doivent être «identifiés», a-t-il recommandé, ajoutant qu'un importateur non identifié est forcément contrôlé de manière rigoureuse par l'administration douanière. Sur les délais de dédouanement, fixés actuellement à huit jours au maximum, la DGD veut arriver, d'ici à la fin de l'année, à cinq jours pour le dédouanement à l'importation et réduire les délais à moins de deux jours pour l'exportation, en mettant fin, par exemple, à l'expertise récurrente. «Il faut qu'aucun exportateur ne soit bloqué», a fortement recommandé le DGD en avertissant encore: «Il faut absolument que le douanier sache qu'un conteneur qui reste plus de 24 heures au port soumet l'entreprise et l'économie nationale à des surcoûts». La coopération internationale en matière de maîtrise

de la valeur des marchandises sera d'autre part recadrée par une prochaine circulaire portant sur les modalités d'assurer une meilleure maîtrise des valeurs et réduire le «casse-tête» vécu quotidiennement par des douaniers qui peinent à évaluer correctement les marchandises, a-t-il fait savoir. Reconnaisant par ailleurs que l'organisation actuelle de l'administration douanière ne répondait pas aux besoins en raison du «chevauchement des compétences entre les différents services», il a indiqué qu'une réorganisation de l'institution allait être mise en place prochainement. De nouveaux pôles de contrôle, axés notamment sur le contrôle a posteriori, sont également sur le point d'être mis en route, a encore avancé M. Bentahar. Evoquant le dispositif de l'Opérateur économique agréé (OEA), lancé en 2012 pour faciliter les procédures douanières au profit des opérateurs économiques, il a indiqué que 199 opérateurs ont été agréés à ce jour, en espérant arriver à 400 OEA d'ici à la fin de l'année. Jugeant le nombre de ces agréments accordés sur trois ans «insuffisant», il a pointé du doigt le manque de communication autour de ce dispositif. «Soit nous (l'administration douanière) n'avons pas su communiquer, soit les opérateurs économiques n'ont pas compris l'intérêt (de l'OEA)», a-t-il regretté. Les chefs d'entreprises conviés à la rencontre ont exposé leurs préoccupations relatives aux lenteurs de certaines procédures douanières mais ont, par là même, affiché leur satisfaction de cette démarche inédite d'ouverture de l'administration douanière sur le monde de l'entreprise. **Ahmed O./APS**

Tamanrasset

Nouvelles structures pédagogiques mises en exploitation

■ De nouveaux établissements éducatifs (tous cycles confondus) ont été mis en exploitation dans la wilaya de Tamanrasset au titre de la rentrée scolaire 2015-2016, a-t-on appris jeudi auprès des responsables locaux du secteur de l'Éducation.

Par Lamine D./APS

Parmi ces nouvelles structures éducatives, figurent trois collèges d'enseignement moyen (CEM) situés au village de Tit (40 km de Tamanrasset) ainsi que dans la commune d'Ain Salah (750 km du chef-lieu) et celle de Tamanrasset, dont les travaux sont en voie, a précisé le directeur du secteur, Abdelkader Benhaoued. Quatre classes d'extension pour l'enseignement primaire et deux cantines scolaires dotées d'une capacité de 200 repas/jour chacune, ont été également réceptionnées dans des écoles primaires implantées dans les communes de Tamanrasset et In-Ghar (région de Tidikelt), a-t-il ajouté. Le secteur de l'Éducation de Tamanrasset a été renforcé aussi par l'ouverture d'une nouvelle Unité de dépistage et de suivi (UDS) au CEM Yahia-Bousmaha (chef-lieu de wilaya) et d'un nouvel internat relevant du CEM dans la commune de Tazouk,



selon le même responsable. L'enseignement secondaire a été consolidé par deux semi-pensionnats dans les lycées de Ankouf et Gataa El-Oued (Tamanrasset), une salle de sport dans la commune d'Abalessa (100 km du chef-lieu), outre trois stades de proximité, dont deux dans un lycée à Tidikelt (Foggarret Ezzoua) et Tazouk (260 km de Tamanrasset). Au titre de l'année scolaire, 128 nouveaux

enseignants (tous cycles confondus) ayant bénéficié d'un cycle de formation ont été placés dans leurs postes à travers les différents établissements éducatifs que compte le secteur de l'Éducation de la wilaya en vue de renforcer l'encadrement de 58 408 élèves inscrits dans les trois cycles d'enseignement, dont 2 922 inscrits dans les classes préparatoires. Concernant le manuel scolaire, le même responsable a fait

savoir que 363 916 livres scolaires ont été mis à la disposition d'établissements éducatifs de cette wilaya. S'agissant des actions de solidarité scolaire, une opération portant sur la distribution de 3 000 trousseaux scolaires aux élèves issus de familles défavorisées, a été lancée par le secteur de l'Éducation, en sus d'une opération similaire (2 000 trousseaux scolaires) initiée par les services de la wilaya, selon la même source. Une convention de jumelage a été signée, auparavant, entre les deux CEM Tarek Ibn Ziad de Tamanrasset et Aouadj-Zidane de la wilaya de Skikda afin d'échanger leurs expériences dans divers domaines (éducatif, culturel et sportif) et consolider les relations de partenariat et d'amitié (tourisme scolaire) entre les élèves des deux établissements, a-t-on signalé.

L. D./APS

Tlemcen

Moderniser les moyens de production céréalière pour assurer le rendement

Le wali de Tlemcen, Ahmed Saci Abdelhafid a appelé, jeudi, les responsables du secteur agricole de la wilaya, les investisseurs et les techniciens à œuvrer à moderniser les moyens de production céréalière en vue d'améliorer le rendement. Lors des travaux du conseil exécutif consacré au secteur, il a souligné que la wilaya de Tlemcen avec un climat semi-aride nécessite l'irrigation d'appoint pour combler le déficit en pluviométrie, généralement aux mois de mars et avril, appelant à la réduction

des superficies en jachère et à la disponibilité du matériel et du machinisme requis. Au passage, le wali a rappelé que l'année agricole écoulée a vu une baisse de pluviométrie au printemps et que sans le recours des producteurs à l'irrigation d'appoint, il n'y aurait pas eu de rendement. Selon le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Fettouhi, qui a présenté un rapport sur son secteur, la campagne moissons-battages de la saison agricole 2014-2015 a donné une production de 2,355 millions de quintaux de

céréales sur une superficie emblavée de 173 500 hectares dont 3 088 ha irrigués permettant à certaines zones de dépasser un rendement à 50 quintaux/hectare en dépit du phénomène de la sécheresse qui sévissait dans la région. Après avoir rappelé les efforts déployés par les coopératives pour la collecte, et le stockage de la récolte (blé dur, tendre et orge), le DSA a indiqué que la quantité stockée à ce jour a atteint 933 500 qx et que l'opération se poursuit. Il a cité les mesures incitatives initiées par

l'Etat pour encourager les agriculteurs et leur soutien, tout en invitant ces derniers à se regrouper en corporations selon les filières agricoles pour pouvoir bénéficier des programmes du ministère de tutelle. Lors de la rencontre, des producteurs ont soulevé des problèmes enregistrés dans le secteur dont le manque de main-d'œuvre dans certaines zones rendant la cueillette de fruits et légumes difficile.

Farid K.

Tizi-Ouzou

Le programme de renforcement de l'AEP à Bouzguène en voie d'achèvement

Le programme de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) de la daïra de Bouzguène, à 70 km à l'Est de Tizi-Ouzou, est en voie d'achèvement, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des ressources en eau. Les travaux de réalisation des trois projets inscrits au titre de ce programme, à savoir la réfection et le captage de sources, le renforcement de l'alimentation en eau potable de Bouzguène à partir de l'Oued Boubhir, et la réhabilitation de la conduite d'adduction à partir de la source «Adardar», avancent à un rythme appréciable et ont atteint un taux d'avancement global de plus de 70%, a-t-on indiqué de même source. La réception de cet important program-

me, doté d'une enveloppe financière de 750 millions de dinars, mobilisée par l'Etat sur le Fonds national de l'eau (FNE), permettra de soulager les habitants de la localité de Bouzguène du problème de rationnement d'eau, dont ils souffrent notamment durant l'été, en raison du manque de la ressource, a-t-on souligné. A propos de ce problème, le directeur d'Unité de l'Algérienne des eaux (ADE), de Tizi-Ouzou, a indiqué que ce manque d'eau dans la région de Bouzguène est induit par un phénomène d'étiage, soit un abaissement exceptionnel du débit de la source «Adardar» qui alimente cette localité. «Cette année, l'été a été exceptionnellement chaud, ce qui n'a pas été sans consé-

quences sur le débit des sources d'eau», a indiqué Berzouk Ammar. Pour gérer cette nouvelle donne, l'ADE a dû effectuer plusieurs réaménagements du programme de distribution d'eau pour Bouzguène, en passant d'une dotation d'un jour sur 4 à un jour sur 15 actuellement, a-t-il ajouté. Le programme de renforcement de l'AEP de la daïra de Bouzguène, composée des communes de Bouzguène, Illoula Oumalou, Béné Ziki et Idjeur, a été inscrit en réponse aux attentes des habitants de cette localité, en matière d'amélioration de l'alimentation en eau potable, a-t-on relevé.

A.M./agences

Skikda

Près de 700 000 quintaux de céréales produits

UNE PRODUCTION de 691 000 quintaux de céréales a été réalisée dans la wilaya de Skikda au terme de la campagne moissons-battage achevée fin août dernier, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). La production a connu une augmentation de 34 000 quintaux par rapport à la campagne agricole écoulée, a précisé la même source, soulignant que la hausse de la surface réservée à la céréaliculture, la disponibilité des engrais et des semences en quantités suffisantes et le respect de l'itinéraire technique ont favorisé cet accroissement. La campagne des moissons qui a ciblé, cette année, une superficie de 38 395 hectares a réalisé, au plan des rendements à l'hectare, 20 quintaux de blé dur, 17 quintaux de blé tendre, 14 quintaux d'orge et 10 quintaux d'avoine, selon la même source. Douze points de stockage d'une capacité totale de 290 000 quintaux sont mobilisés dans cette wilaya par la CCLS (Coopérative des céréales et des légumes secs) pour l'emménagement de la production, a-t-on également fait savoir, estimant que la récolte aurait pu être plus importante si 29 hectares n'avaient pas été détruits par des incendies.

N.B.

Oran

Quelque 400 participants attendus au prochain espace vétérinaire algérien

PRÈS DE 400 participants sont attendus à l'espace vétérinaire algérien, dont la 10^e édition se tiendra du 13 au 16 septembre en cours à Ain El Turk (Oran), a-t-on appris jeudi des organisateurs de l'événement. Placée sous le thème «Les nouveaux défis en santé animale en Algérie», cette rencontre verra la participation de vétérinaires et d'experts venant des différentes régions du pays, ainsi que de Tunisie, de Jordanie, d'Égypte et du Maroc. De nombreuses communications sont programmées durant cette rencontre pour discuter des problématiques d'actualité du secteur des vétérinaires, précise-t-on de même source. Des ateliers seront également proposés sur plusieurs thématiques telles que «La pharmacie et pharmacovigilance», «Les maladies émergentes et ré-émergentes», «La prévention de la biosécurité à la vaccination», «Les nouvelles approches en matière de nutrition animale et de zootechnie», et «Le cheval : élevage et pathologie». Soutenue par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette rencontre est organisée par le laboratoire d'agrobiotechnologie et nutrition de l'université Ibn Khaldoun de Tiaret et l'établissement «Saveter» spécialisé dans le domaine.

R.R.



Pour détruire les bateaux de passeurs

La Libye prête, sous condition, à coopérer avec l'UE

■ La Libye est prête à coopérer avec les Européens pour détruire les bateaux des passeurs de migrants, mais à condition qu'ils ne lui renvoient pas les personnes interceptées en mer, a indiqué jeudi le vice-Premier ministre libyen Abdessalam el-Badri.

Par Souhila K./Agences

«**N**ous travaillerons ensemble pour répondre à cette crise humanitaire qui est une honte pour tous», a déclaré aux journalistes M. el-Badri après une rencontre avec le chef de la diplomatie belge, Didier Reynders, à Bruxelles. Le gouvernement de M. el-Badri, reconnu par la communauté internationale mais qui ne contrôle plus l'ouest de la Libye et sa capitale Tripoli, négocie depuis des mois avec des factions rivales la constitution d'un gouvernement d'unité, sous l'égide de l'ONU et avec le soutien de l'Union européenne. Bruxelles espère en effet qu'un tel gouvernement d'union permettra de stabiliser la situation en Libye, et d'endiguer le flux de migrants qui traversent la Méditerranée depuis ses côtes au péril de leur vie. «Faire couler les bateaux... sans les gens à bord, c'est l'une des solutions», a estimé M. el-Badri, alors que l'UE a lancé une opération navale contre les trafiquants au large de la Libye, EU Navorf Med. Mais cette dernière ne peut détruire les embarcations des passeurs au plus près des côtes libyennes faute de feu vert de l'ONU et d'accord des autorités. Mais le ministre libyen a également émis une réserve de taille à l'adresse des Européens. «Ils ont dit qu'ils déposeraient les immigrants illégaux (interceptés par EU Navorf Med) en Libye», a expliqué M. el-Badri. «Ce n'est pas la solution» car s'ils reviennent en Libye, ceux-ci «retourneront en



Ph. : DR

Europe», a-t-il souligné. Le ministre belge des Affaires étrangères a d'ailleurs reconnu que «c'est un débat que l'on aura avec les autorités libyennes qui souhaitent évidemment le plus possible qu'on règle les problèmes dans les pays d'origine et que l'Europe fasse aussi son travail d'accueil» des migrants interceptés sur les embarcations. Par ailleurs, M. el-Badri a appelé l'UE à «injecter du cash» dans les

pays d'origine des migrants économiques, notamment en Afrique subsaharienne. Enfin, il a affirmé que la lutte contre le trafic de migrants au départ des côtes libyennes serait une priorité du futur gouvernement. «Le problème que nous avons au sein des forces de sécurité libyennes, c'est l'argent qui corrompt. Il y a beaucoup d'argent et donc les forces de sécurité coopèrent avec les trafiquants», a-t-il expli-

qué. Le trafic de migrants est «presque mieux organisé que la compagnie aérienne libyenne», a-t-il observé. «Il y a même des horaires» pour les départs des bateaux des passeurs du port de Zouara (ouest), selon lui.

S.K./Agences

Reprise au Maroc des négociations sur la Libye

Une nouvelle session de pourparlers en vue de ramener la paix en Libye s'est ouverte jeudi à Skhirat, au Maroc, et le représentant spécial de l'ONU a exhorté les négociateurs à parvenir à un accord d'ici le 20 septembre. «Nous espérons vraiment que (les parties) comprendront que la date butoir du 20 septembre doit être la dernière, qu'elle doit être celle qui permettra à la Libye de sortir de la crise», a dit Bernardino Leon aux journalistes. Ces discussions dans la ville côtière marocaine seront surtout consacrées au choix des

membres d'un futur gouvernement d'union. Les délégués du gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale, réfugié depuis août 2014 dans l'est du pays, ont déjà accepté un accord préliminaire mais le gouvernement rival installé à Tripoli ne l'a toujours pas fait. L'ONU tente depuis des mois de convaincre les factions rivales de former un gouvernement et de mettre un terme aux affrontements dans le pays, quatre ans après la chute de Mouammar Kaddafi.

S.K.

Tunisie

Le gouvernement va demander un nouveau plan d'aide au FMI

La Tunisie, dont l'économie fait face à des difficultés, va demander un nouveau plan d'aide au Fonds monétaire international (FMI), a annoncé le gouverneur de la Banque centrale Chedly Ayari. «Oui, nous allons demander un nouveau programme», a dit M. Ayari lors d'une conférence de presse conjointe avec la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, en visite à Tunis. Le montant et les modalités de ce plan d'aide n'ont pas été arrêtés mais il devrait être au moins égal à la ligne de crédit consentie par le FMI à la Tunisie en 2013, soit 1,7 milliard de dollars, a ensuite déclaré le responsable à des journalistes.

«C'est l'estimation la plus basse et ça peut être plus, suivant les besoins, les possibilités et les conditions», a-t-il précisé. Les négociations avec le Fonds devraient commencer en novembre parce que mon idée, c'est faire en sorte qu'au plus tard ce programme soit efficace au mois de mars 2016», a poursuivi M. Ayari. M^{me} Lagarde a de son côté appelé les

autorités à «finir le travail engagé». «Si en 2016 les autorités tunisiennes souhaitent à nouveau dans le cadre d'un partenariat poursuivre (...) le financement et mettre en œuvre d'autres réformes qui paraissent nécessaires aux deux parties, le Fonds monétaire international sera évidemment prêt à répondre à cet appel, et je suis sûre que le conseil d'administration aura à cœur d'y répondre de manière favorable», a-t-elle affirmé. «Mais je ne voudrais pas laisser accréditer l'idée que je demande l'accélération d'un (nouveau) programme en 2016. Ce que je dis simplement, c'est finissons le travail engagé (...). Après, inchallah», a-t-elle dit. M^{me} Lagarde a de nouveau pressé la Tunisie de mettre en place les réformes exigées en contrepartie de l'assistance financière actuelle du FMI. «Il y a du pain sur la planche (...), on ne peut pas lambliner en route. Il faut vraiment travailler et considérer que ces réformes économiques sont prioritaires, déterminantes (...). On a encore un peu de temps, il faut y aller», a-t-

elle insisté. Le ministre des Finances, Slim Chaker, a assuré que le pays avait déjà adopté certaines réformes et «avancé» sur d'autres, comme celle du Code des investissements et la modernisation des douanes. En 2013, le FMI avait octroyé à la Tunisie une ligne de crédit de 1,7 milliard de dollars sur deux ans dans le cadre d'un plan d'aide destiné à soutenir la transition politique. Cette ligne, qui devait expirer en juin, a été prolongée de sept mois – jusqu'en décembre 2015 – pour permettre au pays d'adopter les réformes. Depuis la révolution de 2011, Tunis peine à relancer son économie. La situation s'est encore aggravée avec les attentats du Bardo en mars et de Port El Kantaoui en juin, qui ont fait 60 morts dont 59 touristes et ont durement affecté le tourisme, un secteur stratégique. Au premier semestre 2015, la croissance s'est établie à 1% et pourrait ralentir encore à 0,5% sur l'ensemble de l'année, selon le ministère des Finances.

M.B./Agences

Sahara occidental Le ministre des AE appelle l'ONU à accélérer le processus de décolonisation

LE MINISTRE SAHRAOUI des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a appelé l'ONU à «assumer ses responsabilités» en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et aux résolutions onusiennes pour la décolonisation du Sahara occidental. M. Ould Salek a réitéré, lors d'une conférence de presse, la disponibilité de son pays à coopérer avec l'ONU, son secrétaire général et son envoyé personnel, pour «mettre un terme à l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental». Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario appellent l'ONU et la communauté internationale à faire pression sur le Maroc pour l'amener à respecter la légalité internationale, a-t-il dit. «Le respect de la légalité internationale impose de mettre un terme à l'occupation illégale d'importantes parties de la République sahraouie par le Royaume du Maroc, qui ne respecte pas les frontières, viole les accords et piétine tous les principes juridiques, politiques et humains qui sont des dénominateurs communs entre Etats et peuples du monde», a-t-il affirmé. Par ailleurs, M. Ould Salek a indiqué que la cause sahraouie «a été confortée davantage» grâce à l'avis juridique de l'Union africaine (UA) publié récemment, le qualifiant de «victoire historique».

Cet avis a donné «une forte impulsion» à la question sahraouie aux niveaux continental et mondial, notamment «du point de vue de la loi». A cette occasion, le ministre sahraoui a présenté les principaux points contenus dans l'avis juridique de l'UA dont celui affirmant que «le Maroc est un Etat colonisateur qui n'a aucune légitimité sur le Sahara occidental et qui n'a pas droit d'autorité sur ce territoire». Cet avis juridique avait également reconnu «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance à travers un référendum juste et libre». En outre, l'UA avait souligné que «les accords conclus entre le Maroc et d'autres parties sur l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental sont caducs», estimant que le gouvernement sahraoui et le Front Polisario, seuls représentants du peuple sahraoui, étaient les seuls habilités à signer ce genre d'accords. L'UA avait par ailleurs appelé les pays membres de l'ONU et leurs partenaires à «cesser de maintenir le statu quo au Sahara occidental ou de légitimer la situation à travers l'exploitation des ressources naturelles». Cet avis juridique intervenait suite à l'appel de l'UA lors de son dernier sommet à Johannesburg (Afrique du Sud), lancé à l'Assemblée générale de l'ONU, de «fixer une date pour la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental en tant qu'instance chargée de la décolonisation».

R.M.

UE/migrants

L'Allemagne face au refus de ses voisins de l'Est d'accepter des quotas

■ L'Allemagne a été confrontée hier au refus, ferme et répété, de ses voisins de l'Est d'accepter au nom des valeurs européennes des quotas de migrants pour intégrer le flot ininterrompu de réfugiés qui gagnent l'Europe dans des conditions parfois controversées, comme en Hongrie.

Par Ali O.

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, appuyé par son homologue luxembourgeois dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, s'était rendu à Prague pour tenter de convaincre les chefs de la diplomatie des pays du groupe de Visegrad (Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Hongrie).

Mais la rencontre ne semble pas avoir rapproché les points de vue : les pays «doivent avoir le contrôle sur le nombre de réfugiés qu'ils sont prêts à accepter», a ensuite martelé devant la presse le chef de la diplomatie tchèque Lubomir Zaoralek.

La crise migratoire actuelle est «peut-être le plus grand défi de l'histoire de l'UE», a plaidé de son côté M. Steinmeier.

«Nous devrions être unis sur le fait qu'un tel défi n'est pas gérable par un seul pays. Nous avons besoin de solidarité européenne», a-t-il ajouté, alors que Berlin a pris la plupart de ses partenaires de court lorsqu'elle a annoncé être prête à accueillir jusqu'à 800 000 réfugiés cette année.

M^{me} Merkel prône une politique «contraignante» de répartition des réfugiés, dont le nombre ne serait pas plafonné. Le pays attend 40 000 réfugiés rien que ce week-end, a indiqué M. Steinmeier. Soit le quart des 160 000 arrivants que la

Commission européenne souhaite répartir dès la semaine prochaine dans l'ensemble de l'UE.

Un chiffre jugé insuffisant par le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés, qui estime à 200 000 le nombre de réfugiés que l'UE devrait accueillir d'ici à 2016.

Les choix de M^{me} Merkel ont suscité une vif rejet des pays de l'Est, entrés dans l'UE dans les années 2000 grâce au soutien marqué de l'Allemagne. Outre les quatre pays de Visegrad, la Roumanie a clairement exprimé son refus.

Le Danemark, traversé par les réfugiés voulant se rendre en Suède, est sur la même longueur d'onde : il a indiqué hier qu'il refuserait de participer au système de répartition centralisée de réfugiés souhaité par Bruxelles.

Si les Européens ne surmontent pas leurs divisions lors d'une réunion extraordinaire des ministres de l'Intérieur prévue lundi à Bruxelles, un sommet des 28 au niveau des chefs d'État et de gouvernement sera convoqué, a prévenu le président du Conseil européen, Donald Tusk.

La Hongrie a proposé pour sa part d'intégrer aux discussions la Serbie et la Macédoine, des pays également submergés par l'afflux de candidats à l'exil fuyant surtout la Syrie, en organisant une conférence commune avec l'UE.

Entre jeudi et hier, un record de 7 600 migrants sont entrés en douze heures en Macédoine, selon l'ONU. La Hongrie, que les flots de migrants traversent ensuite pour rejoindre l'Allemagne, est



en première ligne. Elle veut bloquer net leur transit à partir du 15 septembre grâce à une double clôture de fils de fer barbelés à la frontière serbe, et a annoncé avoir déployé 3 800 soldats dans la zone, avec pour «tâche prioritaire» d'en accélérer la construction. Une vidéo filmée clandestinement à l'intérieur du plus grand camp de migrants à cette frontière montrait hier les conditions «inhumaines» dans lesquelles la nourriture est distribuée, selon la volontaire autrichienne qui l'a diffusée. On y voit quelque 150 migrants rassemblés entre des clôtures à l'intérieur d'un hall et se bousculant pour tenter d'attraper des sandwiches que leur lancent des policiers hongrois portant des casques et des masques hygiéniques. Au cœur d'une autre controverse, une opératrice de télévision hongroise apparue sur une vidéo en train de donner des coups de pied à des migrants

venant de franchir la frontière a expliqué avoir «paniqué» et «regretté» son geste. «Je ne suis pas une camerawoman raciste et sans cœur», a-t-elle plaidé.

Mais, en Allemagne, l'élan de solidarité de la population ne semble pas faiblir. «Les Allemands sont perçus comme froids et rationnels. Mais ils sont en vérité très sensibles. Ils ne peuvent pas supporter de voir des gens souffrir comme cela», disait un volontaire devant un centre d'accueil à Berlin pour expliquer son engagement.

Hors du continent européen, Barack Obama a souhaité que les États-Unis, montrés du doigt pour leur manque de réactivité face à la crise migratoire déclenchée par le conflit en Syrie, se préparent à accueillir 10 000 réfugiés syriens pendant l'année à venir.

A. O.



Points chauds

Validation

Par Fouzia Mahmoudi

Après des mois de menaces et de déclarations enflammées de la part des Républicains, le Congrès américain a finalement cette semaine validé l'accord sur le nucléaire iranien que le président Obama n'a eu de cesse d'appeler l'une des plus grandes victoires de la sa présidence. Les opposants républicains de Barack Obama ont en effet échoué dans leur tentative pour invalider l'accord sur le nucléaire iranien au Sénat, confirmant la victoire du président démocrate et ôtant définitivement toute incertitude sur la viabilité du pacte. Les sénateurs ont voté par 58 voix contre 42 lors d'un vote de procédure dans la chambre haute du Congrès, alors que 60 voix étaient nécessaires pour que survive la «résolution de désapprobation» proposée par les républicains, et qui aurait empêché Barack Obama de suspendre les sanctions américaines contre l'Iran. Tous les démocrates, sauf quatre, ont voté pour soutenir l'initiative diplomatique de leur président, qui a désormais la voie libre pour appliquer sa partie du pacte conclu le 14 juillet à Vienne par les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), l'Allemagne et l'Iran. «Ce vote est une victoire pour la diplomatie, pour la sécurité nationale des États-Unis et pour la sécurité du monde», a indiqué Obama dans un communiqué, appelant à se tourner désormais vers la mise en place de l'accord afin de s'assurer que l'Iran n'obtienne pas l'arme nucléaire. Le Congrès avait jusqu'au 17 septembre pour donner son avis sur l'accord nucléaire. Les républicains n'ont pas réussi à convaincre suffisamment de démocrates pour atteindre la majorité de deux tiers qui était requise pour surmonter un veto présidentiel et stopper l'accord nucléaire. «La fenêtre du Congrès pour jouer ce rôle expirera la semaine prochaine, ce qui veut dire que la communauté internationale peut commencer à appliquer l'accord», a déclaré Josh Earnest, porte-parole de la Maison-Blanche. Les débats ont déchiré le Congrès, et Barack Obama n'a pas réussi à convaincre le moindre républicain au Sénat de soutenir son approche diplomatique. Mais les républicains n'ont pas dit leur dernier mot. A la Chambre des représentants, ils ont prévu d'adopter plusieurs mesures, sans effet, cette semaine pour signifier leur rejet de l'accord. Ils accusent aussi Barack Obama de ne pas s'être conformé aux règles établies par le Congrès en ne transmettant pas aux parlementaires le protocole d'inspection négocié confidentiellement entre l'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). «Nous utiliserons tous les outils à notre disposition pour stopper, freiner et empêcher cet accord d'entrer complètement en vigueur», a déclaré le président républicain de la Chambre, John Boehner. Reste à savoir comment cet échec des républicains se répercutera sur la politique intérieure des États-Unis sur les mois à venir et comment Israël qui comptait sur les conservateurs américains pour bloquer l'accord avec l'Iran envisagera ses relations futures, déjà tendues aujourd'hui, avec la Maison-Blanche de Barack Obama.

F. M.

Yémen

20 civils tués par des tirs rebelles sur un marché

At least 20 civils ont été tués hier par l'explosion de roquettes tirées par les rebelles chiites sur un marché de la ville de Marib, à l'est de la capitale yéménite Sanaa, ont indiqué des témoins et des services de secours.

«Vingt civils ont été tués et des dizaines d'autres blessés dans l'attaque», a indiqué une source médicale. Des témoins ont également rapporté que des dizaines de personnes avaient été blessées sur le marché qui était bondé au moment de l'attaque, hier étant un jour de repos hebdomadaire au Yémen.

L'attaque est intervenue quelques heures après un raid aérien de l'aviation de la coalition arabe soutenant le gouvernement, qui a tué sept rebelles Houthis, dans l'est de la capitale Sanaa, aux mains depuis un an de la rébellion pro-iranienne.

Le conflit au Yémen a fait près de 4 500 morts depuis le lancement fin mars par la coalition de

ses frappes dans ce pays, selon l'ONU. Dans un communiqué publié jeudi soir à New York après s'être adressé par vidéo-conférence depuis Ryad au Conseil de sécurité, le médiateur de l'ONU, Ismaïl Ahmed Ould Cheikh, a annoncé que les protagonistes avaient accepté de participer à de nouvelles négociations en vue d'«un cessez-le-feu et de la reprise d'une transition politique pacifique» dans ce pays.

Par ailleurs, des responsables militaires ont indiqué hier que la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite a acheminé de nouveaux renforts en hommes et en équipements militaires au Yémen pour aider les forces pro-gouvernementales à reconquérir la capitale Sanaa aux mains des rebelles chiites.

Ces nouveaux renforts se sont accompagnés par de nouveaux raids des avions de la coalition qui ont tué hier sept rebelles houthis en visant un

véhicule militaire dans lequel ils circulaient dans la province de Marib, à l'est de Sanaa, a indiqué une source militaire. Selon un correspondant de l'AFP au poste frontière saoudo-yéménite d'Al-Wadia au moins 40 véhicules militaires de la coalition ont traversé la frontière en direction de Marib. Des troupes yéménites entraînées en Arabie saoudite ainsi que des militaires de pays de la coalition dont la nationalité n'a pas été précisée se trouvaient à bord de ces transports de troupes.

Les forces progouvernementales aidées par les raids de la coalition arabe ont déjà reconquis depuis la mi-juillet cinq provinces du sud, mais elles peinent à reconquérir la capitale.

La coalition arabe regroupe principalement des pays du Golfe et intervient en soutien au président yéménite en exil Abd Rabbo Mansour Hadi, qui a fui son pays en février, devant l'avancée des Houthis.



Festival international de musique symphonique

L'Orchestre symphonique national ouvre le bal

Le septième Festival international de musique symphonique sera inauguré ce soir au Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi d'Alger (TNA). Prévu jusqu'au 19 septembre courant, ce rendez-vous musical promet des soirées de haute facture. D'ailleurs, des orchestres représentants d'une vingtaine de pays prendront part à cet évènement musical.

La soirée d'ouverture sera animée par l'orchestre symphonique national dirigé par le maestro Amine Kouider.

Par Abla Selles

Le Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi d'Alger (TNA) sera à partir de ce soir la meilleure direction des mélomanes de la musique classique. C'est dans le cadre du festival international de la musique symphonique qu'une vingtaine d'orchestres venus des quatre coins du monde animent des soirées musicales jusqu'au 19 septembre courant. L'Orchestre symphonique national (programmé à l'ouverture), l'Afrique du Sud, l'Autriche, la Belgique, la Chine, l'Egypte, l'Espagne, la France, l'Italie, le Japon, le Maroc, le Mexique, la Hollande (présente en Algérie pour la première fois), la Pologne, la Russie, la Suède, la Syrie, la République tchèque, la Tunisie et l'Ukraine animeront cette 7^e édition. Une vingtaine de prestations est au programme de cette édition qui met, cette



année, la Tunisie à l'honneur, avec une moyenne pour chaque soir, de trois concerts qu'animeront les formations de trois pays différents. Accompagnés par l'OSN, les ténors Benabdellah Yanis (Maroc), Lagha Hamadi (Tunisie) et Ragaa Eldin (Egypte)

présenteront lors de la soirée inaugurale, de grandes œuvres de compositeurs célèbres inscrits au répertoire classique universel. En avant-goût de cette septième édition, les pièces «Carmen : Prélude, Aragonaise et Toréadors» de G. Bizet,

«Danse de Tarantelle» de G. Rossini, «Tosca-E Lucevan Le Stelle» de G. Puccini, «Torna a Surriento» de E. Curtis, «Rigoletto : Questa o Quella, La donna e Mobile et La Traviata-Brindisi Libiamo» de G. Verdi ainsi que «O Sole Mia» de E. Di Capua et la

P.L. DR

«Symphonie No 4 en fa mineur» en quatre mouvements de P.I. Tchaïkovski seront interprétées par les trois ténors. Sous la direction du maestro Amine Kouider, des musiciens de l'OSN et des formations du Japon, Ukraine, Tunisie, Espagne, France, Syrie et Afrique du Sud constitueront l'Orchestre symphonique multinational qui accompagnera la soprane algérienne Amel Brahim-Djelloul et le violoncelle d'origine arménienne Aram Talalian le 19 septembre lors de la cérémonie de clôture de l'évènement. En marge du festival des masters class seront organisées à l'Institut national supérieur de musique (INSM). Lancé en 2009, le Festival culturel international de musique symphonique est «le lieu privilégié pour l'échange, la symbiose et la paix entre les peuples», soulignent les organisateurs.

A.S.

Festival international du film de femmes de Salé (Maroc)

Deux documentaires algériens en compétition

Les documentaires algériens «10 949 Femmes» de Nassima Guessoum et «Bakhta et ses filles» d'Alima Arouali seront en compétition au neuvième Festival international du film de femmes de Salé (nord du Maroc), prévu du 23 septembre au 3 octobre, ont annoncé les organisateurs. Les deux œuvres disputent avec trois autres films du Liban («Queens of Syria», de France (Aux marches du Palais) et de Belgique

(«L'Homme qui répare les femmes»), le Prix du film documentaire dans la catégorie long métrage. Réalisé en 2014, «10 949 femmes» rend hommage aux combattantes de la guerre de Libération à travers le portrait de Nassima Hablab, une des premières militantes du mouvement national. Le documentaire avait participé dans plusieurs manifestations internationales en 2015, notamment le Festival du film oriental de Genève (Suisse), le

Festival «Flying broom» (Turquie) et le Festival Ecrans noirs (Cameroun). «Bakhta et ses filles», réalisé en 2013, relate la résistance d'une mère et de ses cinq filles pour trouver leur place de femmes libres dans la société française, après avoir quitté l'Algérie. Douze films de Grèce, d'Egypte, d'Italie, de Brésil, de Turquie et d'Iran, entre autres, seront en lice pour décrocher le Grand prix du festival, le prix du jury ainsi

que les prix d'interprétation féminine et masculine. Parallèlement à la compétition officielle, des ateliers d'écriture cinématographique et des rencontres-débats avec les réalisateurs sont également au programme de ce rendez-vous annuel. Organisé depuis 2004 par une association locale, ce festival a pour objectif de mettre en exergue l'apport des femmes dans le cinéma.

Afin de booster le secteur de la culture à Souk Ahras

De nouvelles réalisations mises en place

Le secteur de la Culture dans la wilaya de Souk Ahras a été renforcé, dans le cadre des différents programmes de développement, par des projets à même de «dynamiser l'activité culturelle», a indiqué le directeur local du secteur, Omar Manaâ. Ce responsable a notamment cité, dans ce contexte, un théâtre de verdure de 3 800 places jouxtant le pôle culturel actuellement en cours de réalisation pour un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 40 pour

cent. La réception de cette infrastructure lancée en chantier en mai dernier est prévue au «premier semestre de l'année prochaine», selon M. Manaâ qui a également fait état de la réception, avant fin 2015 au chef-lieu de wilaya, d'une maison de la culture comprenant, entre autres, une bibliothèque, une salle d'internet et des ateliers pour diverses activités. Le directeur de la culture a souligné, par ailleurs, que l'ouverture récente d'une bibliothèque publique

dotée, notamment, de salles de lecture pour adultes et enfants, a «stimulé la vie culturelle» dans l'antique Thagaste. Au volet de l'animation, M. Manaâ a souligné qu'un programme culturel «dense et diversifié», actuellement en cours d'élaboration, permettra au public d'assister à plusieurs colloques, festivals et projections cinématographiques.

F.H.

100 ans après sa composition

Une œuvre perdue de Stravinsky retrouvée

Une importante œuvre de jeunesse du compositeur russe Igor Stravinsky, considérée comme perdue pendant plus d'un siècle, a été retrouvée par hasard parmi des vieux manuscrits au Conservatoire de Saint-Petersbourg, a annoncé mercredi cet établissement. ««Le Chant Funèbre» composé en 1908 par Stravinsky qui considérait cette œuvre comme l'une de ses meilleures compositions de jeunesse et dont il regrettrait la disparition, a été miraculeusement retrouvée dans notre bibliothèque à l'occasion d'un déménagement», a expliqué à la presse Natalia Braguinskaïa, musicologue et spécia-

liste de Stravinsky. Cette pièce perdue de 12 minutes a été découverte de manière fortuite par une bibliothécaire qui organisait le déménagement des archives du Conservatoire : elle a remarqué que le nom d'Igor Stravinsky figurait sur l'un des cahiers de musique parmi toutes les piles de manuscrits non catalogués. «Le Chant Funèbre» a été réalisé à la mémoire du compositeur russe Nikolai Rimski-Korsakov, auprès duquel Stravinsky suivait des cours. Cette pièce n'a été jouée qu'une seule fois, en janvier 1909, au conservatoire de l'ancienne capitale impériale. Composée avant «L'Oiseau de feu», «le ballet

qui le rendit célèbre à Paris en juin 1910», explique M^{me} Braguinskaïa. «Le Chant Funèbre» était une pièce considérée comme détruite ou disparue après la révolution bolchévique de 1917 et la guerre civile qui la suivit. Igor Stravinsky est considéré comme l'un des compositeurs et chefs d'orchestre les plus influents du XX^e siècle. Il accéda à la renommée internationale avec trois ballets de Sergueï Diaghilev dont il composa la musique : «L'Oiseau de feu» (1910), Petrouchka (1911) et son œuvre la plus connue, «Le Sacre du printemps» (1913).

M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée national du Bardo

Jusqu'au 15 septembre : Troisième édition de l'exposition collective «Al-Tibak».

Palais de la culture Mouhamed

Laid Al Khalifa de Constantine Jusqu'au 15 septembre :

Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.

Jusqu'au 10 octobre : «Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est

Jusqu'au 12 novembre

Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba»

Maison de la culture Moubarek El Mili (Mila)

Du 13 au 17 septembre : Festival de la musique spirituelle soufie

Parking de l'hypermarché Uno, Aïn Defla

Jusqu'au 30 septembre : Cirque Amar El Floreglio.

Théâtre national algérien Mahiedine-Bachtarzi

Jusqu'au 19 septembre : 7^e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Coup-franc direct



Le handball en décadence !

Par Mahfoud M.

Le jeu à sept semble de plus en plus se dégrader en Algérie. Ainsi, après l'affaire de la non désignation d'un sélectionneur national pour l'EN Messieurs depuis le départ de Zeguili, voilà que cette discipline est encore sous les feux de la rampe avec ce forfait de deux clubs à l'entame du championnat d'excellence qui démarre cette semaine. Nul doute que cette affaire ne sera pas sans suite, quand on sait que la situation du handball a été catastrophique la saison dernière et celle d'avant avec la suspension du championnat qui a duré deux ans pour une affaire de système de compétition qui a fait que les acteurs de la petite balle ne s'étaient pas mis d'accord. Pourquoi ces malheurs qui s'abattent sur le handball algérien alors qu'il était à une certaine époque le modèle de discipline dans notre pays surtout à l'époque du coach national Aziz Derouaz qui non seulement avait permis aux Verts de remporter le titre continental cinq fois consécutives, mais il a été aussi le premier à avoir mis en avant le système de la défense avancée repris par les grandes nations de handball. Dommage que notre handball se retrouve dans une situation des plus catastrophiques qui n'est pas faite pour rassurer les férus de la petite balle.

M. M.

Tunisie

Le Club Africain veut garder Djabou



L'INTERNATIONAL algérien Abdelmoumen Djabou, dont le contrat avec le Club Africain a expiré en juin dernier, a négocié avec le président du club de la capitale Slim Riahi une prolongation de son bail, rapporte jeudi la presse locale. Selon différents médias tunisiens, le premier responsable clubiste a reçu le joueur algérien mercredi soir à Tunis en présence du directeur sportif Oussema Sellami, et lui a proposé un nouveau contrat de deux ans. Le milieu de terrain algérien devrait rendre sa réponse aux responsables du Club Africain dans la soirée de jeudi ou

au plus tard vendredi. Les deux parties ont trouvé également un accord pour le règlement des dus de Djabou et qui sont de plus de 700 mille dinars tunisiens, d'après le site Kawardji. L'ancien joueur de l'ES Sétif a affirmé récemment qu'il était en contact avec des clubs algériens, tunisiens, et du Golfe, soulignant qu'il choisirait sa future destination une fois rétabli de sa blessure au genou. Opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés, le joueur algérien sera de retour sur les terrains fin 2015.

Boxe

Flissi, Chadi, Litim en demi-finales

LES BOXEURS

algériens Abdelkader Chadi, Mohamed Flissi et Khalil Litim ont arraché jeudi soir à la salle Talangai, à Brazzaville, leur qualification pour les demi-finales des 11es jeux Africains qui se déroulent au Congo du 4 au 19 septembre. Ils rejoignent ainsi à l'avant dernière étape



Abdelhafid Benchebla (-81 kg), Réda Benbaaziz (60 kg) et Mohamed Grimes (+91 kg) qui se sont qualifiés mercredi, portant à six le nombre de représentants algériens en demi-finales. Mohamed Flissi a été le premier à passer ce tour en surclassant le Ghanéen Akimos Annah Ampiah (3-0) dans la catégorie des 52 kg. De son côté, Abdelkader Chadi n'a pas fait dans le détail en infligeant lui aussi une nette défaite (3 à 0) à son adversaire Tsepo Lepodo du Lesotho. «Je suis venu ici à Brazzaville pour prendre l'or et pas pour m'arrêter en demi-finales. Quelle que soit la valeur du boxeur en face, j'aborde mes combats avec la même volonté», a assuré Chadi, capitaine de l'équipe algérienne. Pour sa part, Khalil Litim, engagé dans la catégorie des 56 kg, a dominé l'Éthiopien Gefachew Surafel à l'unanimité des juges (3-0). Pourtant, la journée de jeudi réservée aux quarts de finales a mal débuté pour la boxe algérienne, avec l'élimination-surprise de Zohier Toudjine face à l'Éthiopien Mohamed Fayçal chez les 49 kg et de l'expérimenté Chouaib Bouloudinet (91 kg), battu par le Nigérian EfeTobor Apochi (1-2). Dans la soirée, Ilyes Abbadi (75 kg) a lui aussi perdu face à Carlos Limuala Glory (RD Congo) après l'arrêt du combat par décision du médecin.

Ligue 1 Mobilis (4^e journée)

CRB-JSK, une affiche aux relents de revanche

■ L'affiche de cette 4^e journée de la Ligue 1 Mobilis est sans aucun doute le choc qui opposera le CR Belouizdad, une formation qui marche fort en ce début de saison, à la JS Kabylie, l'ogre «africain» et le recordman des titres en Algérie, qui affiche plutôt un visage pâle.



Les Belouizdadis veulent enregistrer un autre succès

Par Mahfoud M.

L'affiche sera, sans aucun doute, aux relents de revanche étant donné que les Canaris qui avaient été battus à home la saison passée, feront tout leur possible pour l'emporter sur la pelouse synthétique du stade du 20-Août. Toutefois, les Belouizdadis qui restent sur un succès lors du dernier derby face au NAHD, sont décidés à enchaîner une nouvelle victoire face aux Kabyles. Le coach Alain Michel misera une nouvelle fois sur la belle forme affichée en ce début de saison par son duo Derrag- Fahem Bouazza pour signer un troisième succès. Quant à la JSK qui reste sur une défaite à domicile face à l'USM Alger, le déplacement à Alger s'annonce ardu, sachant que les protégés de Bijota n'ont toujours pas remporté la moindre victoire. Une réaction des Canaris est plus qu'indispensable pour éviter le scénario de l'an dernier où l'équipe a sauvé sa place en extre-

mis. Pour sa part, le MO Béjaïa accueillera le CS Constantine avec l'objectif de renouer avec la victoire après deux nuls de rang dont un à domicile contre la JSK dans le derby de la Kabylie. Le CS Constantine qui a essuyé face à l'ES Sétif sa première défaite de la saison (2-1), ne l'entendra pas certainement de cette oreille. Le promu, le DRB Tadjenanet, la bonne surprise de ce début de saison, effectuera un périlleux déplacement à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO qui demeure sur une amère défaite face à l'USMH. Les hommes de Liamine Bouharrara n'auront pas la partie facile contre une équipe oranaise qui n'a pas encore retrouvé son jeu et son efficacité de la saison dernière. L'USM Blida, l'autre promu, accueillera le MC Alger dans un match qui promet. Les Blidéens espèrent bien remporter leur premier succès à l'occasion de la réception des «Vert et Rouge». Mais les partenaires de l'international Gourmi voyagent bien et comptent rééditer

la victoire remportée à Relizane. La dernière rencontre au programme mettra aux prises la JS Saoura à la lanterne rouge le RC Arbaâ qui vient de se séparer de son entraîneur Bilel Dziri après trois défaites consécutives. Les «Sudistes» sont favoris pour s'imposer et confirmer le nul ramené d'Alger devant le MCA (0-0). Les rencontres RC Relizane- ES Sétif et USM Alger-MC Oran ont été reportées au 15 septembre en raison de la participation des Usmistes et des Sétifiens à la sixième et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique.

M. M.

Le programme :

Samedi 12 septembre :
 MOB- CSC (17h)
 CRB- JSK (18h)
 JSS- RCA (17h)
 USMB- MCA (18h à huis clos)
 ASMO- DRBT (16h30)
 RC -ESS reporté au 15 septembre
 USMA- MCO reporté au 15 septembre

L'USMH empoche les points du derby

L'USMH Harrach s'est imposée devant le NA Hussein-Dey sur le score de (2-0), mi-temps (1-0), en match avancé de la quatrième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football dis-

putée jeudi au stade du 5-Juillet (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Meziyan (43) et Harrag (90+3 s.pen) pour l'USMH Harrach. Cette victoire permet aux Harrachis de s'installer provisoire-

ment seuls en tête du classement avec 10 pts, alors que le NAHD reste 11^e avec 3 pts en compagnie du RC Relizane.

R.S.

FAF

Réunion Gourcuff-entraîneurs de Ligue 1 dimanche 20 septembre

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Christian Gourcuff, tiendra une réunion de travail avec l'ensemble des entraîneurs en chef des clubs de Ligue 1 Mobilis le dimanche 20 septembre 2015 à 10h30 au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre entre le coach national et les entraîneurs en chef des clubs de Ligue 1 revêt

«un caractère important», précise la même source. Elle sera l'occasion pour les deux parties d'échanger les idées sur les méthodes du travail de chacun et les moyens d'améliorer leur coordination pour le bien du football algérien. Le technicien français s'était déjà réuni avec les entraîneurs des équipes de Ligue 1 en septembre 2014, juste après son intronisation à la tête de la sélection algérienne

en remplacement du Bosnien Vahid Halilhodzic. Gourcuff a toujours plaidé pour un travail de concertation avec les entraîneurs de Ligue 1 pour une meilleure coordination et un suivi des joueurs susceptibles d'être sélectionnés en sélection A, pour expliquer aux techniciens algériens sa vision et sa méthode de travail. Une démarche que les entraîneurs algériens ont bien appréciée.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Le paradoxe de l'accueil européen des «réfugiés»

Par Nazim Rochd

À considérer les décisions de certains pays européens d'accueillir des réfugiés syriens, par milliers voire par dizaines de milliers, il y a certainement à s'interroger sur le comportement que cela peut induire chez des millions de damnés du Moyen-Orient. Le flux a toutes les chances d'être démultiplié. On parle généralement d'un «appel d'air», c'est-à-dire d'un encouragement à l'immigration. Sachant les atroces conditions dans lesquelles ont été plongées les populations syrienne et irakienne, il paraît évident que le nombre de candidats au «refuge» a toutes les chances de grimper, grâce à la perspective d'être accueilli au «paradis» versus l'enfer vécu. Déjà, l'attrait exercé par l'Europe occidentale était une donnée patente, malgré les difficultés d'accès et les restrictions au séjour. La Méditerranée peut témoigner de cela par les centaines de milliers de migrants qui la traversent en permanence, depuis vingt ans au moins. Et il y a cette phrase reprise à l'infini : «nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde». Un argument impaire dans sa logique. Car il est évident le droit au refuge, dans ses dispositions, peut concerner des centaines de millions d'habitants de la terre. Des «sub-sahariens» réduits à la survie aux victimes des guerres d'agression directes ou indirectes menées par les puissances de l'OTAN, en passant par les peuples européens, eux-mêmes, qui connaissent les affres du néolibéralisme, en Grèce ou ailleurs. Ce principe de «générosité», pourquoi pas, pourrait s'appliquer au plus haut point aux Palestiniens soumis à l'occupation et à l'apartheid sionistes, aux mas-

sacres et à une oppression insupportable. Au bout du compte, il s'avère pour le moins extraordinaire que les pays de l'UE se mettent à vouloir répondre favorablement à des demandes d'asile massives. Avec une exception pour l'Allemagne dont l'économie semble avoir besoin de main-d'œuvre et qui aurait des capacités d'absorber une large part du flux. Pour le reste, rappelons-nous le débat qui agite, la France par exemple, sur ses immigrants, fussent-ils devenus français, et du traitement compulsif réservé aux «sans-papiers». Sur ce plan, comme pour démasquer la duplicité à l'œuvre, hier le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a dénoncé «la politique nationale systématique d'expulsions de force des Roms» en France. La réaction du responsable onusien a été provoquée par l'évacuation de force de l'un des plus vieux bidonvilles du pays et la plupart de ses occupants ont été jetés à la rue, en attendant d'être expulsés vers la Roumanie. Difficile alors de ne pas rapprocher le fait de cet appel aux maires d'accueillir des quotas de «réfugiés». Au-delà, se posent des questions sur la sincérité de la démarche et sur les intentions réelles de l'UE de gérer par l'accueil les flux de plus en plus importants de personnes qui débordent le cordon turc et envahissent l'ouest du continent. La réponse est probablement très prosaïque. Elle se trouve dans la prise au dépourvu des autorités européennes, qui sont certainement en train d'élaborer un dispositif de riposte. Même si elles donnent l'impression de s'ouvrir à cette poussée migratoire inopinée.

N. R.

Tizi Ouzou

La police judiciaire a interpellé près de 300 personnes en août

LES SERVICES de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou ont traité, durant le mois écoulé, pas moins de 234 affaires qui se sont soldées par l'interpellation de 287 personnes desquelles 45 ont été placées en détention préventive, a indiqué, hier, la cellule de communication du même corps de sécurité dans un communiqué. Selon les précisions fournies par la même source, les affaires relevant de la compétence de la police judiciaire, ont trait à des crimes et délits contre les personnes et les biens, aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, aux crimes et délits contre la chose publique, aux atteintes aux familles et bonnes mœurs et aux infractions économiques et financières. Toujours durant le mois d'août écoulé, les mêmes services ont mené, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 373 opérations coup-de-poing au niveau de 360 endroits (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction), au cours desquelles 1 876 personnes ont été contrôlées. Ces descentes policières ont permis de présenter 30 personnes devant la justice et pour divers délits à savoir 4 pour port d'armes prohibés, 7 pour détention de stupéfiants, une pour détention de psychotropes, une faisant l'objet de recherches, 6 pour séjour illégal et 11 autres pour divers délits. Au terme de leur présentation devant les juridictions compétentes 18 personnes mises en cause dans ces affaires ont été placées en détention préventive.

Hamid M.

LE POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Des produits de contrebande saisis dans différentes régions du pays

Huit contrebandiers interceptés

■ Huit contrebandiers ont été interceptés et différents produits destinés à la contrebande saisis ces trois derniers jours à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Tlemcen, Djelfa et El Oued, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Salem K.

«**D**ans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), ont intercepté, dans deux opérations distinctes menées les 9 et 10 septembre 2015, cinq contrebandiers dont deux Algériens et trois de différentes nationalités africaines», lit-on dans le communiqué. Un véhicule tout-terrain, quatre marteaux piqueurs, deux groupes électrogènes et un détecteur de métaux ont également été saisis lors de ces opérations, précise la même source. D'autre part, des éléments des gardes-frontières,

relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire), ont saisi le 9 septembre 2015 deux véhicules chargés de 5 000 litres de carburant destinés à la contrebande, ajoute le MDN. De même, des éléments de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Djelfa (1^{re} Région militaire), ont intercepté le 11 septembre deux contrebandiers et saisi un véhicule touristique, un camion, cinq fusils à pompes, trois fusils de

chasse et 10 000 cartouches de différents calibres, selon la même source. Dans le même contexte, et au niveau du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire), un détachement de l'ANP a arrêté le 10 septembre 2015 un contrebandier et saisi 200 litres de boissons traditionnelles et 1 334 bouteilles de différents boissons, conclut le communiqué. S. K./APS

Hameur El Ain/Tipasa

Une personne tuée par la foudre

UNE PERSONNE est morte frappée par la foudre, mardi soir, à Hameur El Ain (Tipasa), alors qu'un corps sans vie a été repêché, mercredi matin, au niveau du littoral de Sidi Ghiles, à l'est de la wilaya, a-t-on appris des services de la Protection civile. Selon la source, les agents de la Protection civile sont intervenus, mardi, pour faire évacuer un jeune de 23 ans mort, à la ferme Laadjel Mohamed de Hameur El Ain, après avoir été frappé par la foudre, selon les déclarations de ses amis. La victime a été

transportée à la morgue de l'hôpital de Tipasa. A Sidi Ghiles, les pêcheurs de la région ont repêché, tôt dans la matinée, la dépouille d'une personne noyée non identifiée, qui s'est pris dans les filets d'une barque de pêche. La dépouille a été transférée à la morgue de l'hôpital de Sidi Ghiles, a-t-on indiqué de même source, signalant l'ouverture d'une enquête, par la Gendarmerie nationale, pour déterminer les circonstances exactes de la mort de ces deux personnes.

Y. G.

Ouled Moussa

Une adolescente meurt carbonisée dans un incendie

UNE ADOLESCENTE âgée de 17 ans est morte carbonisée, avant-hier, dans un chalet à Ouled Moussa, a-t-on appris d'une source de la Protection civile de Boumerdes. La victime dans un profond sommeil, en l'absence de ses parents, n'a pu être sauvée par les voisins qui ont tenté par tous les moyens d'éteindre le feu, mais en vain, le chalet a été détruit dans sa totalité. Il a fallu l'intervention des sapeurs-pompiers de l'unité de Khemis El Khechna pour empêcher le feu de se propager à tout le site. Le corps carbonisé de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Rouiba. Sur les lieux du sinistre, les gendarmes de la brigade d'Ouled Moussa ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'incendie. Selon des informations, un court-circuit électrique serait à l'origine du feu.

A. K.